

Lettre ouverte au premier ministre du Québec

Montréal, le 26 février 2009

Monsieur Jean Charest
Premier ministre
Conseil exécutif
Édifice Honoré-Mercier
835, boul. René-Lévesque Est, 3e étage
Québec (Québec) G1A1B4

Par télécopieur : 418 646-1854
L'original par courrier

Objet : Rapport sur les droits humains du Conseil des droits de l'homme, quel suivi en fera le Québec?

Monsieur,

Le 3 février dernier, le Canada comparaisait devant le Conseil des droits de l'homme dans le cadre de l'Examen périodique universel afin de répondre de ses politiques et de ses pratiques en matière de protection des droits humains. Dans le cadre de cet examen, un nombre important d'observations et de recommandations ont été formulées par les pays qui y ont participé. Le rapport du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel, déposé au Conseil des droits de l'homme le 5 février 2009, en fait état. Certaines visent très spécifiquement le Québec en fonction du partage des juridictions fédérale et provinciales.

Dans l'immédiat, nous nous posons de nombreuses questions quant à la démarche qu'adoptera le gouvernement du Québec pour donner suite à ces observations et recommandations. En effet, par quel mécanisme le gouvernement du Québec entend-il y donner suite? Quels sont les moyens que vous prévoyez mettre en place pour garantir la pleine participation des pouvoirs publics à tous les niveaux de gouvernement, ainsi que la pleine participation de la société civile et celle des peuples autochtones à un processus visant à faire le suivi de ces observations et recommandations, comme cela a été fortement recommandé dans le cadre de l'examen du 3 février 2009 devant le Conseil des droits de l'homme? Comme cela a aussi été mentionné dans le cadre d'examens faits précédemment devant d'autres organes de l'ONU, dont le Comité des droits de l'homme et le Comité des droits économiques, sociaux et culturels.

Plusieurs des organismes signataires de cette lettre ont été conviés en janvier dernier par le ministère des Relations internationales du Québec à participer à une consultation portant sur le rapport que le Canada avait déjà soumis au Conseil des droits de l'homme. Ces organismes ont été forts mécontents de la formule proposée et ont jugé l'exercice inutile puisque le rapport du Canada, incluant les éléments relatifs au Québec, avait déjà été déposé auprès du Conseil des droits de l'homme. Ces organismes ont quitté les lieux

de cette consultation en indiquant toutefois qu'ils étaient disposés à participer à un réel exercice de consultation et de reddition de compte sur les politiques et pratiques du Québec en matière de droits humains et sur le suivi que le Québec devait donner aux recommandations issues de divers organes de l'ONU.

Le processus en cours dans le cadre de l'Examen périodique universel offre une occasion de faire cet exercice, lequel devrait inspirer des pratiques similaires pour les différents rapports qui sont produits par les autres instances et comités d'experts des organes de l'ONU, afin que le suivi de la réalisation des droits humains au Canada et au Québec se fasse de façon continue.

Le Canada devra retourner devant le Conseil des droits de l'homme en juin prochain afin de faire connaître sa réaction aux observations et indiquer comment il entend donner suite aux recommandations qui lui ont été adressées. Le Québec se trouve interpellé dans ce processus de dialogue, étant responsable d'un certain nombre de politiques et programmes mis en cause. Vous devez cette fois-ci, en temps et lieux appropriés, préparer cette réponse à laquelle doivent prendre part les ministres concernés tout autant que l'ensemble des élus, la société civile et les peuples autochtones.

Le Québec a le pouvoir de s'engager dans ce processus, et il doit le faire promptement. Nous sommes disposés à explorer avec vous différentes avenues qui seront de nature à répondre aux recommandations maintes fois formulées à cet égard par différentes instances de l'ONU.

Pour donner suite à cette demande, veuillez communiquer avec madame Nicole Filion, coordonnatrice à la Ligue des droits et libertés (514-849-7717 poste 423, 514-715-7727 (cellulaire) ou par courriel direction@liguedesdroits.ca

Nous sommes disponibles pour une rencontre qui pourrait se tenir dans les jours qui viennent et vous prions de recevoir l'expression de nos sentiments distingués.

Dominique Peschard, président, Ligue des droits et libertés

François Saillant, coordonnateur, Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)

Amélie Châteauneuf, coordonnatrice, Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ)

Michèle Asselin, présidente, Fédération des femmes du Québec (FFQ)

Béatrice Vaugrante, directrice générale, Amnistie internationale Canada francophone

Élisabeth Garant, directrice générale, Centre justice et foi

Stephan Reichhold, directeur général, Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI)

Lina Bonamie, présidente, Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ)

Ellen Gabriel, présidente, Femmes autochtones du Québec (FAQ)

Vincent Greason, président, Mouvement d'éducation populaire autonome du Québec (MÉPACQ)

C.C. Monsieur Pierre Arcand, ministre des Relations internationales du Québec
Madame Pauline Marois, cheffe de l'opposition officielle, Parti québécois
Monsieur Amir Khadir, député, Québec solidaire
Monsieur Éric Caire, député, Action démocratique du Québec